

Bulletin d'histoire politique

Les Orphelins de Duplessis et Marcel Trudel: l'histoire, moins la nôtre

Bruno Roy



Volume 6, numéro 2, hiver 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063657ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063657ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Roy, B. (1998). Les Orphelins de Duplessis et Marcel Trudel: l'histoire, moins la nôtre. *Bulletin d'histoire politique*, 6(2), 143–147.
<https://doi.org/10.7202/1063657ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Les Orphelins de Duplessis et Marcel Trudel: l'histoire, moins la nôtre

•••

Bruno Roy

Dès la première page de la revue *L'actualité* du 15 juin 1997, on parle de Marcel Trudel comme d'un «historien qui casse les mythes». Micheline Lachance écrit même qu'il a «déboulonné nos gloires nationales et démythifié (sic) nos épopées à l'eau bénite».

Ce que je lis sur l'historien Trudel et ce qu'il dit de lui-même m'intéressent à plusieurs titres. Son propos laconique sur les «orphelins de Duplessis» m'a par ailleurs déçu, principalement par son côté expéditif. Pourtant, j'aime bien son attitude face à l'histoire: «Je voulais renouveler l'histoire», affirme-t-il dans l'entrevue. Citons-le plus largement encore:

«J'ai toujours réagi contre la « belle histoire », celle qui gomme les réalités déplaisantes pour ne retenir que le beau coté des choses. Mes recherches soulevaient beaucoup d'inquiétudes. Mes confrères me reprochaient de déterrer des sujets scabreux, comme l'esclavage au Canada français, alors que je ne faisais que pratiquer le scepticisme méthodique».

En effet, compte de tenu de l'époque, il fallut à l'historien Trudel de fortes convictions (appuyées il est vrai par une rigueur historique incomparable) pour oser affirmer, au milieu des années soixante, que certains évêques dont le très saint Mgr. Laval, et quelques curés avaient leurs propres esclaves. Le scandale est venu des preuves que l'historien a apportées, moins de la nouvelle elle-même. La chose était quand même connue, je crois.

Par ailleurs, l'histoire personnelle de Marcel Trudel est fascinante et riche d'enseignement. À cinq ans, par exemple, l'enfant qu'il a été fut mis à l'encan. «Je suis né à un autre siècle, dit-il, comme s'il faisait un clin d'œil à son enfance, pourtant pathétique. De tout cela, je retiens que notre célèbre historien est, lui aussi, un orphelin. Ce qui est très québécois... Cela ne l'empêche pas d'avoir, sur le clergé, une idée qui s'approche de la mienne: «Les prêtres de l'époque [...] j'en ai connu des dégoûtants; d'autres, très rares, admirables» .

J'ai toutes ces idées de lui et ces images sur lui dans ma tête lorsque je lis, suite à la question que lui pose Micheline Lachance, la réponse qu'il a faite:

«Êtes-vous d'accord avec les révisionnistes qui tentent de faire passer Groulx pour un antisémite?

— Ce que je reproche à ce procès, c'est de ne pas essayer de comprendre son époque. On fait la même erreur dans le cas des orphelins de Duplessis».

Et v'lan pour la rigueur intellectuelle! Pour un historien de sa réputation, c'est très imprudent. Comprendre son époque?

Admettons (pour les fins de la discussion, mais je n'y crois pas) qu'on ne peut analyser les gestes et les décisions liés à une époque du passé avec les valeurs d'aujourd'hui. Présumons. Comment se fait-il alors que des gens appartenant bel et bien à ladite époque des «orphelins de Duplessis» aient contesté les gestes et les décisions de cette même époque (1). Pensons, ici, à Paul Letondal (2), Albert Plante, S.J. (3), Gérard Pelletier (4), Jacques Hébert (5), Arthur Prévost (6), Jean-Charles Pagé (7), Alice Parizeau (8), Jean-Claude Paquet (9), Pierre Laberge (10), Jean-Guy Labrosse (11), et combien d'autres qui, à moins que je ne l'ignore, appartenant à des mouvements catholiques, n'avaient rien d'anticlérical.

Devenu exceptionnellement écrivain, le signataire de ce texte a été dans son enfance déclaré malade mental. Une partie de sa vie s'est passée dans un asile. Son enfance pathétique et celle (tout autant) de monsieur Trudel se rejoignent. Nous lisons ceci concernant l'historien: «Des souvenirs le hantent parfois. Dans sa famille d'adoption, il couchait sur une paille, au fond de la baignoire». Lui et moi avons été sauvés par les mots qui ont fait de nous, je le suppose aussi pour lui, des êtres de «parole vivante».

Nombre de collègues ont reproché à l'historien Trudel de déterrer des «sujets scabreux». C'est lui qui le dit: il a été calomnié, on l'a même traité de vendu;

comme porte-parole des orphelins de Duplessis, Malouin, Laurin, Gagnon et compagnie m'ont reproché d'être malhonnête, manipulateur, non-rigoureux et ingrat envers les communautés religieuses.

Oui, comme monsieur Trudel, les allégations des «orphelins de Duplessis» déterrent des sujets scabreux: des centaines d'enfants ont été déclarés malades mentaux et traités comme tels, d'autres ont fait l'objet d'un marché noir des bébés, d'autres encore ont servi de «cobayes» à des expériences médicales, d'autres ont été violentés ou sodomisés, etc. Cela n'a rien à voir avec les valeurs de l'époque. C'est la violation même des lois appartenant à cette époque qui est en cause; tantôt pour une question d'argent, tantôt pour satisfaire des besoins primaires, tantôt pour fins d'exploitation tout court. Comprendre l'époque, en ce qui concerne les «orphelins de Duplessis», c'est comprendre les intérêts corporatistes qui étaient en jeu et qui faisaient que les orphelins faisaient de la politique sans le savoir. À tout historien, le concordat entre l'Église et l'État devrait faire sonner une cloche... Comme les recherches de monsieur Trudel, notre débat soulève des inquiétudes profondes. C'est toute une société qui est questionnée.

Que monsieur Trudel me comprenne bien: je ne lui demande pas de partager mes vues. Je dis seulement que sa propre expérience de vie personnelle et professionnelle aurait dû lui permettre de mieux comprendre le débat qui entoure notre lutte. À tout le moins d'être prudent. Faute d'être sensible à une injustice qui se perpétue, nous pourrions espérer que du haut de son savoir, il ne gomme pas le sens de notre lutte collective. Les héros qu'il a déboulonnés, ils sont morts; les nôtres, moins glorieux, ils sont vivants et ils souffrent.

Je ne crois pas que les «orphelins de Duplessis» soient des révisionnistes de l'histoire. Comme l'historien Trudel, toutefois, ils réagissent contre la «belle histoire» des communautés religieuses, du corps médical et de l'État, «celle qui gomme, ainsi qu'il le dit lui-même, les réalités déplaisantes pour ne retenir que le beau coté des choses». Cette «belle histoire» dont il s'accorde le droit de «revisiter» les composantes, ne peut l'être, si je comprends bien, lorsque les «orphelins de Duplessis» utilisent ce même droit. En ce qui les concerne, encore l'exclusion, toujours l'exclusion.

« Contredisez-moi, disait-il à ses étudiants». J'ose, dans ce texte, le contredire. Cette opinion qu'il lira, c'est ce que je pense. N'est-ce pas aussi ce qu'il souhaitait. Je lui demanderais, s'il devait commenter à nouveau notre quête de justice, de revenir à son scepticisme méthodique. Cela me rassurerait.

Tout compte fait, pourquoi l'historien qu'il est a-t-il banalisé le drame historique et collectif des «orphelins de Duplessis»? Surtout qu'il n'a eu besoin que d'une seule phrase pour les rayer de l'histoire. D'ailleurs, quelle histoire est ici gommée?

Denise Boucher, mon amie des mots vrais, vient de me lire au téléphone (interrompant l'écriture de ce texte) ce poème du poète André Frénaud qui a tant influencé Gaston Miron. Je l'offre à notre historien-orphelin. Cela pourrait le concerner comme il me concerne. Je ne lui apprendrai rien en lui disant que les mots, lorsque nous les assumons, nous rendent moins orphelins...

Qui s'acharnait?
Qui poursuit sa naissance?
Qui supporte les plaies?
Qui voulait usurper, mais qui abdiquera?
Qui demandait pardon?
Qui pouvait l'accorder?
Qui a machiné notre loi?
Qui inventera l'innocence?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. À ce sujet, mentionnons quelques rapports ou commissions d'enquête écrits à l'époque qui nous préoccupe:

Rapport Garneau, Premier rapport de la Commission d'assurance maladie de Québec sur le problème des garderies et de la protection de l'enfance, Québec, avril 1944.

Rapport Boucher, Rapport du Comité d'étude sur la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Québec, 1963.

Rapport Bédard, Rapport de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques, Québec, 1962,

Le Conseil des œuvres de Montréal, *La classification des enfants et de l'organisation des classes au Mont-Providence*, mémoire, novembre 1960.

2. Letondal, Paul, «Pour améliorer les crèches», *Relations*, septembre 1941, p. 232-233.

3. Plante, Albert, S.J., «Placements institutionnel et familial», *Relations*, janvier 1947 à septembre 1947 (série de six articles).

4. Pelletier, Gérard, «Histoire des enfants tristes», dans *Le Devoir*, du 12 juin au 10 juillet 1950, série de 23 articles.

5. Hébert, Jacques, *Scandales à Bordeaux*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1959, 157 pages.
6. Prévost, Arthur, «Un drame sinistre nous rappelle notre barbarie envers la fille-mère», *Le Petit Journal*, Montréal, le 26 mai 1957.
7. Pagé, Jean-Charles, *Les fous crient au secours*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, 156 pages.
8. Poznanska, Alice, «La protection de l'enfance, un sujet interdit», *Cité libre*, no. 67, mai 1964, p. 18-20.
9. Paquet, Jean-Claude, «La charité... mystification capitaliste», *Cité libre*, no. 65, mars 1964, p. 8-10.
10. Laberge, Pierre, «Le point de vue d'un psychiatre», *Cité-libre*, no. 40, octobre 1961, p. 20-21.
11. Labrosse, Jean-Guy, *Ma chienne de vie*, Montréal, Éditions du Jour, 1964, 141 pages.